Fonds de répartition d'actifs canadiens (Fidelity)
Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Manuvie
Fidelity Investments Canada s.r.i.

31 décembre 2016

Gestionnaires principaux :	Geoff Stein, David Wolf	**Style de placement :**	Actif
Objectif de placement :	Générer un rendement total élevé en investissant dans des actions, des titres à revenu fixe et des instruments du marché monétaire.		
Date de la dernière rencontre :	Août 2016	**Date prévue de la prochaine rencontre :**	T3 2017
Note actuelle :	**EN RÈGLE**		

Rendement annuel du Fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds de répartition d'actifs canadiens (Fidelity)	4,98	12,58	12,3	1,49	9,47	8,08
Indice mixte : Répartition d'actifs canadiens Fidelity	5,91	8,01	9,80	-4,36	13,92	6,47
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	-0,93	4,57	2,50	5,85	-4,46	1,70
Classement selon les quartiles [1]	4e	4e	2e	4e	2e	4e

Indice de référence : 65 % indice composé S&P/TSX, 30 % indice obligataire universel FTSE TMX et 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX

Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds est resté en retrait de son indice de référence. Il s'est néanmoins classé dans le deuxième quartile de sa catégorie.
- Le Fonds a également réalisé un rendement inférieur à celui de son indice de référence au quatrième trimestre de 2016. Le Fonds a souffert de la sélection des titres dans la composante en actions canadiennes, notamment dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et de la consommation de base. Les placements dans les sociétés liées à l'or et sur les marchés émergents ont aussi nui au rendement. La sous-pondération des obligations canadiennes a ajouté de la valeur au Fonds.
- Sur l'ensemble de l'année, la sous-performance du Fonds a principalement été attribuable au rendement des catégories d'actifs et à la sélection des titres, surtout dans la composante en actions canadiennes du portefeuille. Du côté des actions canadiennes, le Fonds a principalement souffert de son positionnement dans les secteurs de la consommation de base et des soins de santé, notamment des placements dans Valeant au cours de cette période très éprouvante pour le titre.
- Sur l'ensemble de l'année, la répartition de l'actif a produit des résultats neutres. Les placements dans des actions des marchés émergents non représentées dans l'indice de référence ont notamment nui au rendement, alors que les actions liées à l'or ont ajouté de la valeur au portefeuille. Les obligations américaines à rendement élevé et les bons du Trésor américains ont aussi apporté une contribution positive, les investisseurs ayant misé sur les actions et les titres à revenu fixe à rendement élevé au cours de la période.
- L'équipe de gestion des placements a maintenu la sous-pondération des actions canadiennes au profit des actions mondiales du secteur des ressources, des actions liées à l'or et des actions des marchés émergents. Les placements en obligations canadiennes ont été élagués au profit de TIPS (obligations indexées sur l'inflation émises par le Trésor américain) et d'obligations américaines de bonne qualité. Parmi les actions canadiennes, les secteurs les plus surpondérés restent ceux de la consommation de base et des technologies de l'information, tandis que ceux des services financiers et des produits industriels demeurent les plus nettement sous-pondérés.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de trois des cinq dernières années et a généré une valeur ajoutée sur une base annualisée de cinq ans. Ce rendement à long terme le classe dans le quatrième quartile dans sa catégorie. Contrairement au Fonds, les fonds de sa catégorie tendent à accorder une place de choix aux actions étrangères. Cette différence a permis au Fonds de se classer dans le deuxième quartile en 2016, bien qu'il soit resté en retrait de son indice de référence, car les actions canadiennes ont dégagé de meilleurs résultats que les marchés étrangers au cours de l'année. Le classement du Fonds dans le quatrième quartile n'est pas jugé préoccupant, les bons résultats obtenus par rapport à l'indice de référence donnant une meilleure indication de la valeur ajoutée.
- La répartition de l'actif et le rendement des catégories d'actif ont produit des résultats positifs à long terme.
- Comme le style de gestion privilégie une philosophie de placement mixte, il n'a eu aucune incidence sur le rendement à long terme.

Manuvie

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- Il n'y a eu aucun événement important au sein de la société au cours des trois dernières années.

Événements propres au Fonds

- En avril 2015, Brian Miron, cogestionnaire de portefeuille au sein de l'équipe des titres à revenu fixe canadien de Fidelity (un sous-portefeuille de ce mandat), a décidé de prendre sa retraite pour des raisons personnelles. Les responsabilités de gestion de portefeuille de M. Miron ont été confiées à d'autres gestionnaires le 1er avril 2015. Sri Tella est devenu cogestionnaire du portefeuille avec Catriona Martin, alors cogestionnaire du portefeuille.
- En mars 2014, Fidelity Investments (Fidelity) a annoncé que David Wolf se joindrait à l'équipe de gestion du portefeuille du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens. M. Wolf a été nommé cogestionnaire de portefeuille, afin de gérer le Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens en collaboration avec Geoff Stein. M. Wolf a travaillé avec l'équipe de répartition d'actifs mondiaux depuis qu'il s'est joint à Fidelity en septembre 2013. Derek Young a renoncé à ses fonctions de cogestionnaire de portefeuille au sein du Fonds pour occuper le poste de président de la Division de répartition mondiale de l'actif de Fidelity.

Commentaire du SGP

- Pour le Fonds de répartition d'actifs canadiens (Fidelity), l'ensemble du portefeuille vise une pondération neutre dans quatre super secteurs (ressources, sensibles aux taux d'intérêt, produits industriels et consommation) de l'indice composé S&P/TSX. Cette approche sert de guide à la constitution du portefeuille et contribue, par sa nature même, à la gestion du risque de l'ensemble du portefeuille. La sélection de titres et la constitution du portefeuille se font suivant une méthode de recherche fondamentale ascendante, misant sur le réseau en placements mondiaux de Fidelity et, principalement, sur les données de recherche en placements de l'Équipe Canada de Fidelity.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Nous sommes convaincus que la nomination de David Wolf au sein de l'équipe de gestion d'actifs canadiens n'a eu aucune incidence négative sur la gestion du Fonds. Nous avons rencontré l'équipe à plusieurs reprises depuis sa nomination et l'équipe de gestion du Fonds estime que la participation de M. Wolf aux discussions de groupe et aux recherches a été un atout.
- L'équipe des titres à revenu fixe de Fidelity compte plus de 200 spécialistes en placements qui travaillent en étroite collaboration. La gestion de chaque portefeuille est confiée à une équipe de spécialistes en gestion, en analyse du crédit, en recherche quantitative et en négociation. Selon le SGP, le départ à la retraite de Brian Miron ne suscite pour l'instant aucune inquiétude, car Catriona Martin continue de s'occuper du Fonds à titre de cogestionnaire de portefeuille. Ce changement de personnel n'a entraîné aucune modification de la méthode de placement du Fonds.
- Le Fonds a ajouté une valeur relative à long terme. Sa surperformance a en partie été attribuable au rendement des catégories d'actif, conformément aux attentes. La stratégie du Fonds consiste à se concentrer sur l'actif canadien et à n'investir que lorsque des occasions se présentent dans les actions étrangères.

Conclusion :

- Étant donné 1) que les changements propres au Fonds n'auront selon nous pas d'incidence négative sur la gestion quotidienne du Fonds et 2) que le Fonds a ajouté une valeur relative à long terme tout en demeurant fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis, le SGP maintient la note « En règle » attribuée au Fonds.

(1) Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers